

Québec, le 13 mai 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 14 avril dernier, monsieur Norbert Morin, député de la Côte-du-Sud, déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant qu'un dermatologue soit en poste à l'Hôtel-Dieu de Montmagny ou à la Clinique médicale de Montmagny, répondant ainsi aux nombreux patients de la région.

Dans le cadre des plans d'effectifs médicaux (PEM) en spécialité, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) autorise des postes en centre hospitalier afin d'assurer à la population une plus grande équité d'accès aux services médicaux. Toutefois, il est important de souligner que cette planification ne s'applique pas à la pratique en cabinet privé. Ainsi, les médecins spécialistes peuvent pratiquer en cabinet privé dans la municipalité de leur choix et le MSSS n'intervient pas dans cette décision.

En ce qui concerne la dermatologie, les besoins sont importants dans plusieurs régions du Québec. En effet, on compte actuellement 44 postes vacants aux PEM en dermatologie, ce qui représente 28 % de l'ensemble des postes autorisés dans cette spécialité. Pour contribuer à résorber cette pénurie, le nombre de places offertes chaque année en résidence dans cette spécialité a été augmenté considérablement, passant de 3 postes en 2002-2003 à 11 postes en 2015-2016.

... 2

Dans la région de Chaudière-Appalaches, le nombre de postes autorisés aux PEM en dermatologie a doublé au cours du plan quinquennal 2011-2015, passant de 3 à 6. Les 6 postes en question, tous comblés, sont rattachés aux installations Hôtel-Dieu de Lévis et Hôpital de Saint-Georges du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches.

Considérant la rareté des effectifs médicaux en dermatologie et la nécessité d'assurer une répartition équitable des effectifs dans l'ensemble du Québec, je ne peux vous confirmer qu'un dermatologue sera en poste à l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Toutefois, soyez assuré que je suis sensible à votre situation et que le MSSSS collaborera avec le CISSS de Chaudière-Appalaches afin d'améliorer l'accès aux services de dermatologie dans votre région.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Barrette', written in a cursive style.

Gaétan Barrette

N/Réf. : 15-MS-01954